



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 30/04/2025	Le quinze mai deux mille vingt-cinq à vingt heures trente,
Date d'affichage 15/05/2025	Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.
Nombre de conseillers :  En exercice.....23 Présents.....13 Votants.....20	<p>Etaient présents(es) : Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Eric SAINT SEBASTIEN, Brigitte GOUYON, Michel DOYEN, Alain GUYONNET, Hermann TYNDAL, Valérie BOCQUEL, Daniel PIGNOT, Olivier BEUDAERT, Régine BRAUN, Pascale PALARD, Nassima VIGUIER formant la majorité des membres en exercice.</p> <p><b>Absents excusés avec procuration :</b> Maud THOURY pouvoir à Daniel DESSOGNE Bernadette CAPDEVILLE pouvoir à Hermann TYNDAL Josiane PACHOLKI pouvoir à Brigitte GOUTON Gerty EMBOULÉ pouvoir à Valérie BOCQUEL Geneviève DARGNAT pouvoir à Michel DOYEN Sébastien DERREUMAUX pouvoir à Eric SAINT SEBASTIEN Adeline FAIDER-LOGET pouvoir à Pascale PALARD</p> <p><b>Absent(s) :</b> Sébastien PELLERIN, Nicolas POUZET et Elisabeth FRONTIN</p>
Réf : 2025-028  Objet : Tirage aux sorts jury d'assises 2026  Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 22/05/2025 et qu'elle a été rendue exécutoire le 22/05/2025  Le Maire,  A. MOMON	Secrétaire de séance : Pascale PALARD

Réf : 2025-028- Tirage aux sorts jury d'assises 2026

Vu la loi n°78-788 du 28 juillet 1978 modifiée portant réforme de la procédure pénale sur la police judiciaire et le jury d'assises ;

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu l'arrêté n°2023CAB/BRE 554 relatif à la formation du jury criminel pour l'année 2026

Entendu Monsieur le Maire,

- INVITER le Conseil municipal à procéder au tirage au sort, sur la liste électorale générale de la Commune, afin de désigner six personnes, âgées de 23 ans au cours de l'année civile qui suit et pouvant répondre aux critères pour la constitution de la liste préparatoire 2026
- PRECISER que lors du tirage au sort, il n'appartient pas au Conseil municipal de s'inquiéter des incompatibilités ou incapacités dont il aurait connaissance. Ces attributions étant celles de la commission qui se réunit au siège de la Cour d'Assises.
- PROCEDER au tirage au sort sur la liste générale de la liste électorale, les personnes suivantes âgées de 23 ans et plus :
  - BOURGEOIS épouse MITTEAU Christelle née le 05/12/1974
  - DARRAS Christophe né le 11/01/1970
  - THIL épouse LACOMME Josiane née le 07/06/1955
  - OLESIAK Maryline née le 03/01/1988
  - MOUNIER Alexandra née le 09/08/1988
  - LIMANI Tarek né le 23/11/1963

Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte cette délibération.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 15/05/2025

Le Maire, Alain MOMON

Secrétaire de séance : Pascale PALARD

